

Manifeste du Centenaire de l'OIE

Avec plus de 150 organisations nationales indépendantes affiliées, représentant plus de 50 millions d'entreprises dans le monde, qui emploient des centaines de millions de travailleurs, l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) est, depuis cent ans, la voix mondiale du secteur privé. Elle préconise des politiques économiques et sociales durables favorisant la libre entreprise, des entreprises prospères et une société équitable qui fonctionne pour tous.

Le Centenaire de l'OIE constitue une étape historique, qui appelle à une réflexion sur notre passé et nos réalisations. Elle requiert également une vision claire du rôle de l'OIE en tant qu'acteur clé dans un monde interconnecté susceptible d'évoluer rapidement, de manière spectaculaire et sans prévenir comme nous l'avons récemment vécu, ainsi qu'une confirmation renouvelée de nos valeurs, de nos objectifs, de nos ambitions et de nos aspirations pour demain.

Alors que nous sommes confrontés aux graves conséquences économiques des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19, il est d'autant plus urgent de mettre les entreprises durables au cœur des plans de relance et d'établir les conditions de croissance et d'emploi qui favorisent également les avantages du développement durable à long terme, au-delà de l'horizon 2030.

Entrepreneuriat et innovation : le fondement d'entreprises compétitives, du développement durable, de la croissance partagée et de la création d'emplois

Les entreprises, grandes et petites, sont des incubateurs de nouvelles technologies et d'innovation qui créent les parcours professionnels d'aujourd'hui et de demain. Elles génèrent neuf emplois sur dix dans le monde - contribuant ainsi à une plus grande équité économique et sociale, à l'inclusion et à la stabilité politique.

Des actions fondées sur des principes et des valeurs claires constituent la base du travail de l'OIE depuis un siècle

Les employeurs ont fait partie des mandants fondateurs de l'Organisation internationale du Travail (OIT) il y a plus de 100 ans. Notre engagement en faveur du plein emploi productif, du dialogue social et du travail décent pour tous dans un environnement qui soutient les entreprises compétitives est aussi déterminé aujourd'hui qu'en 1920.

L'OIE a joué un rôle décisif dans l'adoption de la Déclaration de l'OIT sur les Principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale, des Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail et d'autres instruments qui influencent la conduite des affaires et le monde du travail. Tout au long de ses cent ans d'histoire, l'OIE a défendu l'économie de marché comme la meilleure base de progrès économique et de bien-être social. L'OIE continue de considérer que l'économie de marché constituera également une base solide pour la reprise économique et la création d'emplois dans un monde post-Covid-19 bouleversé.

Une communauté d'employeurs et d'entreprises unie

La force de l'OIE réside dans notre réseau mondial, fort et équilibré, uni quant à sa vision de l'avenir.

Les priorités qui animent l'OIE, à l'aube de notre prochain siècle et d'une nouvelle ère à bien des égards, sont de protéger l'autonomie et l'indépendance des organisations d'employeurs et d'entreprises face aux comportements hostiles, de renforcer et de soutenir le dialogue social, de travailler ensemble en réponse aux initiatives critiques qui affectent les politiques du marché du travail, de chercher à mettre en place des initiatives pertinentes - telles que le Réseau mondial pour l'apprentissage et le Groupe consultatif des entreprises sur la migration - de réclamer d'une seule voix que des cadres réglementaires permettent aux entreprises de voir le jour, de se développer, d'être compétitives et résistantes et de créer des emplois.

La voix représentative et fiable des entreprises dans les cercles politiques mondiaux depuis 100 ans

L'OIE est fière de faire entendre la voix la plus représentative des employeurs et des entreprises, non seulement à l'OIT mais aussi, plus récemment, dans les organes des Nations unies (ONU) chargés des droits de l'homme et dans l'ensemble du système des Nations unies, dans les processus du G20 et du G7, et dans d'autres forums qui façonnent les politiques dans des domaines ayant un impact sur le monde du travail. Il s'agit notamment de la résilience des entreprises, de l'avenir du travail, de l'emploi et des compétences, des relations professionnelles, des droits de l'homme et de la conduite responsable des entreprises, du développement durable, de l'autonomisation des femmes, de l'inclusion et de la diversité, de la sécurité et de la santé au travail, de la migration internationale de main d'œuvre et de la mondialisation équitable.

D'importants progrès sociaux et économiques ont été réalisés, mais des défis subsistent

L'innovation et la créativité des entreprises et la mondialisation et l'interconnexion accélérées, associées à des progrès technologiques exponentiels, ont conduit à une multitude de possibilités et à une amélioration constante du développement humain. L'espérance de vie

a augmenté de près de sept ans dans le monde depuis 1990. Les enfants d'aujourd'hui peuvent s'attendre à être scolarisés pendant 3,4 ans de plus qu'en 1990. Les systèmes de protection et de sécurité sociales se sont développés, même s'il reste encore beaucoup à faire. Des progrès impressionnants ont également été enregistrés dans l'éradication de la pauvreté, ainsi que dans la progression des classes moyennes dans de nombreuses économies émergentes, en partie grâce à l'expansion du commerce mondial.

Toutefois, en tant que communauté mondiale, nous sommes toujours confrontés à d'énormes défis, plus particulièrement maintenant que nous devons faire face aux conséquences économiques désastreuses des mesures qui ont été prises pour contenir la pandémie mondiale - allant du chômage persistant, notamment chez les jeunes, à une croissance faible ou incertaine, en passant par la pauvreté. Plus de 60 % de la population active dans le monde se trouve dans le secteur informel et, dans certaines régions, ce chiffre atteint 80 %. En dépit des progrès réalisés, le travail des enfants et le travail forcé demeurent à un niveau inacceptable. L'inclusion effective des femmes sur le marché du travail reste à la traîne, avec plus de 100 pays empêchant les femmes d'occuper certains emplois. Une productivité faible ou stagnante et l'absence d'un environnement favorable aux entreprises durables entravent la croissance et la création d'emplois. Les systèmes de protection sociale sont confrontés à des défis de viabilité qui sont maintenant exacerbés par la crise, à la fois dans les économies développées et celles en développement.

L'intelligence artificielle et la numérisation transforment la manière dont le travail est effectué et organisé. L'un des principaux défis est de veiller à ce que des personnes ne soient pas marginalisées, mais au contraire encouragées par les progrès technologiques, et à ce que les opportunités soient pleinement exploitées et partagées. Ces derniers mois, la technologie a contribué à permettre la continuité des activités et a permis aux organisations, incluant l'OIE et ses membres, de continuer à fournir des produits et services qui répondent en temps réel aux attentes élevées des parties prenantes.

Le changement climatique constitue une menace sérieuse, non seulement pour la sécurité alimentaire et celle de l'eau, mais aussi pour la résilience même des sociétés, des communautés, des entreprises et des économies.

L'Agenda 2030 : un cadre essentiel pour répondre aux opportunités et aux défis actuels et émergents par le biais de partenariats multipartites

L'OIE soutient pleinement l'Agenda 2030 comme étant la voie la plus efficace vers un développement humain durable. Nous sommes particulièrement déterminés à travailler à la réalisation des cibles ambitieuses de l'objectif de développement (ODD) n° 8 pour "promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous", ainsi que de l'ODD n° 17 pour une revitalisation du partenariat mondial.

Les progrès économiques, environnementaux et sociaux ne peuvent être réalisés sans un effort concerté et cohérent. Nous devons agir ensemble dès maintenant pour réaliser l'Agenda 2030 en saisissant les opportunités offertes par la mondialisation, les nouvelles technologies et l'innovation. Les gouvernements et le système des Nations unies doivent plus que jamais collaborer avec le secteur privé pour créer un environnement propice à une croissance durable, au travail décent et à la création d'emplois.

Nous leur lançons un appel pour :

- Créer des environnements favorables aux entreprises, qui les encourage à s'installer, prospérer quelle que soit leur taille, renforcer leur résilience, se développer et renforcer la productivité, l'innovation et l'embauche dans l'économie formelle.
- Garantir la liberté d'association des employeurs et faire respecter le principe de la libre entreprise.
- Collaborer avec le secteur privé et d'autres instances à la conception et à l'élaboration de programmes d'études et à la restructuration du système d'éducation et de formation.
- Mieux axer les programmes de qualification, reconversion et perfectionnement, ainsi que les programmes d'apprentissage, afin de répondre aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui et de demain.
- Adopter des politiques plus efficaces pour promouvoir l'emploi des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de migration de la main-d'œuvre bien conçues qui créent des voies sûres, ordonnées et régulières.
- Améliorer l'engagement avec les partenaires sociaux et poursuivre le dialogue social pour la création d'emplois et le développement des compétences.
- Intensifier les efforts visant à promouvoir des transitions efficaces vers la formalité.
- Soutenir des politiques de marchés ouverts judicieuses pour le libre-échange et l'intégration économique à l'échelle mondiale.
- Développer les politiques et les mesures de lutte contre le changement climatique qui aident les communautés, les travailleurs et les entreprises à passer à une économie à faible intensité de carbone.
- Garantir une concurrence loyale en tant que facteur clé de l'économie de marché.
- S'engager avec la voix organisée des entreprises et impliquer pleinement l'OIE et ses membres dans la mise en œuvre des programmes et des initiatives des institutions multilatérales, dont les Nations unies, au niveau national.

Travailler ensemble pour un progrès partagé

La transparence, l'intégrité, l'inclusion et la diversité sont des valeurs fondamentales de l'OIE et le ciment de notre position et de notre crédibilité. Les entreprises ont fait leurs preuves

quand il s'agit d'identifier et de saisir les opportunités et d'élaborer des solutions pratiques et réalistes à apporter aux défis actuels.

Les organisations d'employeurs et d'entreprises constituent un interlocuteur essentiel pour les sociétés qui sont prêtes et désireuses de s'associer avec le secteur public et les agences des Nations unies. Aux côtés des syndicats, elles jouent un rôle important dans l'élaboration des marchés du travail en contribuant à l'Agenda 2030 et en fournissant une assistance rapide à leurs membres pour faire face aux crises. Le travail accompli dans le cadre des initiatives de réponse et de relance face au Covid-19 démontre le rôle important qu'elles jouent .

En ce moment historique, l'OIE s'engage à :

- Multiplier les efforts pour arriver à un dialogue constructif avec les parties prenantes, notamment les syndicats et les gouvernements, afin de continuer à développer un environnement basé sur l'économie de marché, qui permette d'assurer la résilience des entreprises et leur compétitivité, une croissance et une prospérité inclusives, ainsi que des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.
- Coopérer dans le cadre de partenariats novateurs aux niveaux national et international pour atteindre les Objectifs de développement durable.
- Rehausser le profil de la communauté de l'OIE, et des entreprises en général, en tant que partenaires crédibles et responsables.
- Développer le renforcement des capacités, l'apprentissage entre pairs et le partage des connaissances pour les organisations d'employeurs sur les tendances et les développements ayant un impact sur les entreprises, en collaboration avec d'autres organisations et partenaires internationaux.
- Contribuer à faire changer les mentalités en matière de développement des compétences et d'apprentissage tout au long de la vie.
- Promouvoir l'autonomisation et l'égalité des genres et renforcer la diversité sur le lieu de travail.
- Intensifier les efforts pour promouvoir et mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que la Déclaration de l'OIT sur les EMN (entreprises multinationales et nationales).
- Accroître les efforts visant à réduire les obstacles aux marchés mondiaux, en particulier pour les entreprises dans le monde en développement.
- Continuer à défendre farouchement l'écosystème mondial des affaires, le multilatéralisme et la valeur des organisations internationales.

* * *

juin 2020